



# Annulation du Concours des miels d'Île-de-France 2020

mercredi 13 mai 2020, par [Secrétaire](#)

**Chers apicultrices et apiculteurs d'Île-de-France,**

**Le Conseil d'Administration de la Société Centrale d'Apiculture a décidé d'annuler le concours des miels d'Île-de-France 2020. Cette décision a été validée avec nos collègues pour le concours des miels de la Métropole du Grand Paris. Vous comprendrez que l'organisation d'un tel concours est incompatible avec les mesures de sécurité qui s'imposent actuellement pour contrôler la pandémie du Covid-19. [...]**

Rappelons quelques-unes des étapes nécessaires à la réussite d'un tel concours. En premier lieu nous devons collecter les échantillons, les manipuler plusieurs fois pour saisir vos coordonnées, mesurer le taux d'humidité et les regrouper par catégories, mettre les pots en anonymat...

Puis le jour du concours ce sont environ 120 personnes qui se réunissent pour juger vos miels. Ils se retrouvent à 4 ou 5 jurés par table. Ils doivent se passer les échantillons de mains en mains pour les examens visuels, olfactifs, gustatifs et tactiles...

N'oublions pas non plus qu'à l'issue du concours les échantillons sont à nouveau manipulés pour être reconditionnés au bénéfice du Téléthon.

Quelle sera la situation sanitaire en septembre pour la collecte des échantillons ? Et en novembre pour la tenue du concours ?

Trop de questions sans réponses pour l'instant qui nous imposent cette annulation.

La saison apicole en Île-de-France s'annonce très bonne. Faites de belles récoltes et présentez de beaux miels à votre famille, vos amis ou vos clients et rendez-vous pour le concours des miels 2021 !